

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport du champ de formation

« Sciences humaines et sociales »

Présenté par

l'Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Xavier Galiegue, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

Le champ *Sciences humaines et sociales* recouvre l'offre de formation de l'Université d'Angers (UA), de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO), de l'Institut des Relations Publiques et de la Communication (IRCOM, école privée issue de UCO) et de l'Institut Catholique d'Etudes Supérieures (ICES) dans ces disciplines. Il s'agit d'une offre de proximité, portant sur des cursus généraux de licence et de master, et sur des formations de licence professionnelle. Elle est dispensée sur plusieurs sites, à Angers où se trouvent en plus de l'Université d'Angers, l'Université Catholique de l'Ouest et l'IRCOM (Institut de relations publiques et de la communication), à Arradon, Cholet, Laval et Saumur, auxquels il faut ajouter l'implantation de l'ICES à La Roche sur Yon qui y délivre deux licences (*Histoire* et *Sciences de l'information et de la communication*).

Les cursus de licence couvrent bien le domaine des sciences humaines et sociales, puisqu'ils portent sur l'*Histoire*, la *Géographie et aménagement*, la *Psychologie*, les *Sciences sociales*, la *Science politique* et *Sciences de l'information et de la communication*. Ces licences débouchent sur cinq masters délivrés par la Faculté de Lettres et sciences humaines à l'Université d'Angers en *Géographie et aménagement*, en *Psychologie* en co-habilitation avec l'Université de Nantes, *Dynamiques et actions sociales territoriales*, et *Histoire et document* et *Sciences humaines et sociales*. Les licences professionnelles, au nombre de quatre, portent sur des spécialisations dans les domaines de l'*Aménagement paysager* (en partenariat avec l'Ecole Supérieure d'Agriculture (ESA)), du *Traitement et la gestion des archives et des bibliothèques*, des *Métiers du développement social urbain* (en partenariat avec l'UCO) et de la *Coordination, du handicap et du vieillissement*.

Cette offre de formation, qui articule formations générales longues et professionnelles courtes, propose une couverture large mais non complète de son domaine. Elle s'inscrit de ce point de vue en complément, et aussi en concurrence, avec les offres de formation des universités voisines de Nantes et du Maine et dans le cadre plus général du site Pays de Loire et de l'Université/Comue (Communauté d'universités et d'établissements) Bretagne Loire (UBL), qui recense plus de 160 000 étudiants sur l'ensemble de la Bretagne et des Pays de Loire.

Synthèse de l'évaluation de formations du champ

Dans son ensemble l'offre de formation s'avère cohérente, avec une bonne adéquation entre licences, masters et licences professionnelles et des spécificités liées aux relations entretenues avec l'Université Catholique de l'Ouest, l'IRCOM et l'ICES. Ainsi dans le domaine de l'histoire, deux licences sont délivrées, l'une à Angers qui se décline entre les deux universités, publique et catholique, et l'autre à l'ICES de La Roche sur Yon. Ces licences débouchent sur un master *Histoire et document*, dont les spécialités se partagent entre les deux universités et proposent une ouverture vers les professions de la documentation et de la médiation culturelle, au delà du débouché traditionnel de l'enseignement et de la recherche. A ces licences générales, s'ajoute la licence professionnelle *Traitement et gestion des archives et des bibliothèques* tournée vers les métiers de la documentation et des archives qui s'inscrit en complément de cette offre de formation tout en aboutissant à une forte proportion de poursuites d'études en master.

La cohérence de l'offre de formation est également forte dans le domaine de la géographie, avec une licence et un master de *Géographie et aménagement*. Ce dernier propose une ouverture vers les autres disciplines, avec une spécialité pilotée par la Faculté d'économie et une autre spécialité pilotée par Agrocampus. Cette offre généraliste est complétée par une licence professionnelle *Aménagements paysagers*, portée conjointement par l'Ecole supérieure d'agronomie (ESA) et l'Université d'Angers, mais pilotée par l'ESA. Enfin l'Université d'Angers propose une licence de *Psychologie*, confrontée à des effectifs pléthoriques, dont les titulaires peuvent s'orienter vers les masters *Psychologie* et *Sciences humaines et sociales* de l'UCO, rattaché à l'UA et à l'Ecole des sciences commerciales d'Angers (ESSCA), et tourné vers la gestion des ressources humaines, et dans une moindre mesure vers le master *Dynamiques et actions sociales territoriales*, de l'UCO orienté vers le secteur social. La licence professionnelle *Métiers du développement social et urbain* de l'UA peut être aussi rattachée à ce domaine, et, dans une moindre mesure, la licence professionnelle *Coordination, handicap et vieillissement* de l'UA.

Dans les autres domaines, l'offre de formation s'avère plus disparate. Ainsi, délivrée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'études supérieures de tourisme et d'hôtellerie de l'Université d'Angers (ESTHUA), la licence *Sciences sociales* porte mal son nom, puisqu'elle se destine à la formation de cadres intermédiaires dans le secteur touristique et culturel, et se conçoit plus comme un diplôme terminal à vocation professionnelle. De son côté la licence de *Sciences politiques*, délivrée par l'Institut des Relations Publiques et de la Communication (IRCOM),

propose une formation généraliste en *Lettres* et *Sciences politiques* sans précision sur leur poursuite d'études locales ou nationales. La même remarque peut être faite à la licence *Sciences de l'information et de la communication* de l'ICES, fortement attractive et dispensée sur quatre sites en Pays de Loire et à Papeete, là aussi sans précision sur les poursuites d'études ou l'insertion professionnelle de leurs titulaires.

Le projet pédagogique de l'offre de formation en SHS repose sur des licences qui se revendiquent comme généralistes, à l'exception de la licence *Sciences sociales*, fortement professionnalisée. Elles visent donc à prolonger les cursus des étudiants dans les masters du domaine, à l'exception des licences *Sciences politiques* et *Sciences de l'information et de la communication* qui se destinent à des formations non universitaires ou situées en dehors de l'Université d'Angers. Toutes les licences intègrent la nécessité de faire un stage, allant d'une à plusieurs semaines, selon le degré de professionnalisation des licences. Quant aux masters du domaine, ils sont tous professionnalisés, avec des spécialités fortement marquées et une ouverture sur une poursuite d'études en doctorat qui reste marginale, même si la formation à et par la recherche occupe une place significative dans les masters, et bénéficie d'un adossement aux laboratoires de l'Université d'Angers, notamment ceux du Centre de recherche d'histoire de l'ouest (UMR 6258 ; CERHO), de l'unité mixte de recherche (UMR) 6590 Espaces et sociétés (ESO) et du Groupe de recherche Angevin en économie et management (UMR 49 ; GRANEM). Cet adossement est plus fragile pour certaines licences, notamment à l'IRCOM, en *Science politique* et dans une moindre mesure à l'ICES en *Histoire* et à l'UCO en *Sciences de l'information et de la communication*, qui ne peuvent revendiquer un nombre suffisant d'enseignants-chercheurs dans leur cursus. Il faut aussi noter que tous les masters du domaine SHS font l'objet d'une offre commune entre les universités de l'UA et l'UCO, à l'exception du master *Psychologie*, fruit d'une collaboration plus large (Universités d'Angers, Nantes et Rennes 2, et UCO, par le biais de l'Institut de psychologie et de sociologie appliquée (IPSA)), et du master *Géographie et aménagement* qui bénéficie de l'appui du site Agrocampus, tourné vers les écoles d'ingénieur agronomique. Enfin les licences professionnelles s'inscrivent bien en complément de l'offre de formation généraliste, même si la licence professionnelle *Traitement et la gestion des archives et des bibliothèques* a un positionnement délicat qui se traduit par un taux élevé de poursuites d'études en master, tandis que la licence *Coordination handicap et vieillissement* gagnerait à préciser ses objectifs en termes de compétences dans un domaine qui devrait connaître un développement considérable dans les années à venir. Dans l'ensemble de l'offre de formation on ne trouve pas de recherche particulière d'innovations pédagogiques. Par contre le recours aux enseignements numériques est globalement satisfaisant, en dehors de la licence *Sciences de l'information et de la communication* de l'UCO qui fait peu de place à la communication numérique. Quant à l'internationalisation des formations, elle est variable, forte pour la licence *Sciences sociales* qui propose de nombreux doubles diplômes et des échanges multiples Erasmus et hors Erasmus, pour la licence *Psychologie* à l'UA et pour les masters *Sciences humaines et sociales*, et *Histoire et document*, dans sa spécialité *Conflictualité et médiations*, beaucoup plus faible dans les autres formations où elle se ramène à des échanges Erasmus de faible ampleur.

En ce qui concerne l'aide à la réussite, il n'existe pas de dispositifs communs à l'ensemble des licences. Cette situation peut s'expliquer par l'éclatement du domaine SHS entre deux universités et deux instituts, localisés de surcroît sur cinq sites, ce qui ne favorise pas la mise en oeuvre d'une politique globale et concertée. Tout se passe comme si la nécessité d'une politique de lutte contre l'échec ne se ressentait pas dans le cadre d'une offre de formation de proximité, qui serait naturellement garante d'un bon suivi et des taux de réussite globalement satisfaisants des étudiants, même dans le cas de la licence *Psychologie*, à forts effectifs, pour laquelle une capacité d'accueil maximale de 280 primo-arrivants a été fixée, reflet de son attractivité. Cette lacune se ressent aussi au niveau du suivi des étudiants, en termes de poursuites d'études comme d'insertion, qui sont souvent mal renseignés dans le dossier ou renvoyés aux statistiques générales de l'Université, y compris pour les licences professionnelles et à l'exception de certaines formations comme le master de *Sciences humaines et sociales* et la licence professionnelle *Traitement et gestion des archives et des bibliothèques*. C'est d'autant plus dommage que l'ensemble de ces formations dispose d'un bon positionnement, professionnel et local, qui devrait se traduire dans leurs statistiques d'insertion professionnelle.

En matière de pilotage des formations, l'Université d'Angers a demandé à toutes ses formations de créer de conseils de perfectionnement, dont le fonctionnement est assez disparate, avec des fréquences de réunions et des attributions variables d'une formation à l'autre. De la même manière, si l'évaluation des enseignements est souvent évoquée, son caractère systématique et son impact sur le fonctionnement des formations semble très inégal. Il faut aussi souligner la faible qualité générale des dossiers proposés à l'évaluation. Enfin les synergies entre les offres de formation des deux universités d'Angers et catholique de l'ouest restent encore limitées, aboutissant plus à la simple juxtaposition de formations sans véritables communication ni mutualisation.

Point forts :

- Une offre de formation généraliste de proximité, multi-site, avec une bonne couverture des SHS en licence et master.
- Des formations spécifiques professionnalisantes répondant à des besoins locaux ou nationaux.
- Un adossement recherche satisfaisant en master.

Point faibles :

- Une politique d'aide à la réussite et de suivi des étudiants peu visible.
- L'absence de promotion de l'innovation pédagogique et de l'international.
- L'adossement recherche faible de certaines licences généralistes.
- Des synergies et des mutualisations limitées entre les l'Université d'Angers et l'UCO.
- La faible qualité des dossiers.

Recommandations

- Un dispositif général d'aide à la réussite devrait être mis en œuvre.
- L'offre de formation, devrait promouvoir une véritable démarche qualité, dans l'établissement comme dans les établissements co-habités.
- Il conviendrait d'encourager l'internationalisation des cursus.
- La présence des enseignants-chercheurs dans certaines licences devrait être renforcée.

Avis global du comité d'experts

L'offre de formation en SHS de l'Université d'Angers et de ses établissements partenaires, l'UCO, l'ICES et l'IRCOM, se présente comme une offre multi-site de formations de proximité, avec dans son voisinage immédiat les universités du Pays de Loire (Nantes et Le Mans) et à une échelle plus lointaine la Comue Bretagne Loire. Elle n'en propose pas moins un ensemble de cursus complets et diversifiés en histoire, géographie et psychologie, et des formations plus spécifiques à ses trois niveaux de licence, licence professionnelle et master, liées en grande partie aux partenariats engagés avec l'UCO et ces instituts. Dans toutes les formations, à l'exception de la psychologie, cette offre est disséminée sur des sites multiples de taille moyenne à petite qui garantissent un suivi des étudiants mais sans véritable politique d'établissement d'aide à la réussite, de promotion de l'innovation pédagogique, et d'internationalisation des formations. Cette relative dissémination, géographique et institutionnelle, se ressent aussi dans le faible nombre de mutualisations entre formations et sur un pilotage par des conseils de perfectionnement qui reste souvent formel.

Observations de l'établissement

Réponse au rapport du comité HCERES sur le champ de formation Sciences Humaines et Sociales

Nous remercions les collègues de l'HCERES qui ont expertisé notre autoévaluation, pour la mise en exergue des points forts et des points faibles du champ, ainsi que pour les recommandations qui ont été faites. Si certains éléments du rapport appellent les commentaires et précisions qui figurent ci-après, l'ensemble des avis contribueront à la construction de la nouvelle offre de formation.

Avant tout, il est important de souligner la spécificité du territoire angevin avec la coexistence, sur ce champ, d'un seul établissement public d'enseignement supérieur, donc d'une seule université (l'Université d'Angers), et de plusieurs établissements privés, l'association Saint-Yves (UCO) et l'IRCOM. Ce sont les établissements privés, UCO et IRCOM, qui font concurrence à l'Université d'Angers. Pour le domaine qui nous intéresse, en licence, le ministère et le rectorat de l'académie ont demandé en 2013 que les dernières mentions de l'UCO qui n'étaient pas conventionnées avec l'Université d'Angers (Histoire) renoncent au jury rectoral.

Le rapport souligne à la fois que l'UA propose « une couverture large mais non complète de son domaine » et se situe « en complément mais aussi en concurrence » avec les deux autres universités des Pays de la Loire. En licence, l'objectif est d'assurer des formations de proximité dans certains domaines ; en master, c'est surtout la complémentarité qui domine, et cette caractéristique va encore s'accroître avec le prochain contrat quinquennal.

En ce qui concerne l'UFR ESTHUA, d'une part, il s'agit bien d'une UFR et non d'un « Centre » qui comprend une licence Sciences Sociales, plusieurs LP et 2 mentions de Master ; d'autre part, la licence Sciences Sociales présente une structure conforme aux « Référentiels de compétences des mentions de licence » avec l'acquisition de compétences disciplinaires dans plusieurs sciences humaines (géographie, sociologie, économie, sciences de gestion), de compétences préprofessionnelles, de compétences transversales et linguistiques, mais précisons que la licence est issue d'une « licence ingénierie des services » dont l'appellation a été changée en cours de contrat. Enfin, la licence Sciences Sociales permet d'accéder à des Masters, une part significative des étudiants de l'UFR poursuit en Master au sein de l'UFR (ils représentent la moitié des effectifs de Master), de l'Université d'Angers ou dans d'autres universités. Nous avons voulu préciser que le secteur touristique au sens large offre des débouchés professionnels aux étudiants titulaires d'une Licence.

S'agissant du pilotage des formations, l'ensemble des éléments statistiques nécessaires au pilotage existe aujourd'hui à travers par exemple une généralisation des fiches diplômes, fiches COM, fiches suivi de cohorte, fiches insertion, fiches équipes pédagogiques, fiches évaluation des formations, fiches coût des formations.

De la même manière les enquêtes d'insertion professionnelle en LP et M réalisées annuellement (à échéance 6 mois, 18 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme), dont les résultats sont transmis systématiquement aux composantes, comprennent des informations très riches sur les taux d'insertion, de poursuite d'études, sur la durée de recherche d'emploi, sur la part d'emplois stables, sur les salaires, sur la rétention régionale, sur l'adéquation de l'emploi avec le niveau de la discipline et le niveau de la formation...

Ces informations sont mises à la disposition des responsables de formation et des composantes, par la direction du pilotage et de l'évaluation (DPE) depuis 3 ans, via une plateforme dédiée. Cependant l'autoévaluation a mis en évidence des niveaux d'appropriation et d'utilisation très inégaux de ces données. Dans un souci d'amélioration continue du pilotage des formations, des efforts vont être menés pour communiquer sur et sensibiliser à l'enjeu stratégique de ces éléments, notamment auprès des structures de coordination (par exemple les collegia ou le comité licence-master) d'une part et

des conseils de perfectionnement, dont la mise en place sera effective et étendue à l'ensemble des formations, d'autre part. Le cas échéant, des indicateurs complémentaires pourront être développés par la DPE en fonction des besoins exprimés par les composantes. Dans ce même esprit, la qualité des données formation continue reste à améliorer dans le système d'information, tout comme les indicateurs de mesure de l'attractivité des formations.

En ce qui concerne la recherche, il faut peut-être souligner davantage la grande qualité de l'adossement à la recherche pour les spécialités de masters dépendant de l'UA : avec 1 UMR en Histoire, 2 en géographie (ESO et LETG) et 1 EA bi-site en psychologie (LPPL).

La politique d'aide à la réussite des étudiants de l'UA est importante et porte les fruits que l'on connaît : l'UA est régulièrement classée parmi les universités présentant les meilleurs taux de réussite et occupe même le premier rang en 2015.

A l'UFR LLSH, il existe un dispositif commun à l'ensemble des formations pour l'aide à la réussite des étudiants. Depuis plus de 10 ans, l'UFR a mis l'accent sur cette question en insistant sur les enseignements de MTU et d'Expression écrite et orale en L1, sur la mise en place des professeurs référents, sur la détection des étudiants qui veulent abandonner, sur le fonctionnement des conseils de perfectionnement... Ces dispositifs poursuivis depuis le plan Réussite en licence permettent d'expliquer les bons résultats de l'Université d'Angers concernant le taux de réussite en licence ou le taux de passage de L1 vers L2.

Depuis plusieurs années, les enseignants sont engagés dans une démarche d'innovation pédagogique comme le montrent l'organisation de journées pédagogiques organisées par l'UA, la participation d'enseignants à de réguliers ateliers, ou l'utilisation massive et généralisée de la plate-forme moodle.

Enfin, parler de faible internationalisation peut paraître surprenant pour les formations de l'UA, étant donné l'importance des accords Erasmus ou avec d'autres pays (Canada, Indonésie, Mexique, Tunisie, Chine...), l'accueil de nombreux étrangers, mais aussi l'existence de doubles diplômes comme en psychologie, en géographie ou en tourisme (7 doubles diplômes, 25% d'étudiants étrangers).

Quant à la qualification de « marginale » pour la poursuite d'études en doctorat, elle nous paraît surprenante, comparativement à d'autres universités. Par ailleurs, le nombre de doctorants est forcément limité, du fait des normes appliquées.

Christian Robledo

Président de l'Université d'Angers

